

Nouveaux outils, nouvelles tendances

Pour partir au meilleur prix, n'hésitez pas à troquer votre valise et votre chapeau de paille contre un mobile de dernière génération ou une tablette : ces supports contiennent des outils innovants et dorénavant indispensables à tous les voyageurs.

Avec l'activation de plus de 6,8 millions de tablettes Internet et smartphones dans la seule nuit de Noël 2011, les environnements mobiles ont indéniablement le vent en poupe et constituent une nouvelle manière de rechercher de l'information, de consulter des services innovants. La plupart des voyageurs en ligne, comme Liligo, Nouvelles-Frontières ou LastMinute, disposent déjà de leur propre application pour iOS et Android ou adaptent leur site web à la résolution des tablettes ou mobiles. L'arrivée de Windows 8 et sa boutique d'applications intégrée devrait à ce titre renforcer ce secteur : le Windows Store dispose d'ores et déjà d'une catégorie «voyages», dans la même trempe des mini-

logiciels que l'on retrouve sur l'Android Market ou l'AppStore d'Apple. Outre les solutions de réservation, comme Voyages-sncf ou easyJet, ce type d'applications propose deux

de réserver des taxis ou encore de vous repérer dans les transports. Si vous voyagez à l'étranger, n'oubliez pas de couper votre connexion 3G ou de limiter le téléchargement

Des guides de voyage aux outils utiles, les applications mobiles sont indispensables aux grands baroudeurs.

services indispensables aux grands baroudeurs : les outils de géolocalisation et les guides de voyage. Dans la première catégorie, n'hésitez pas à préinstaller les applications qui vous permettront de trouver de l'essence à bas prix, de consulter des avis sur des hôtels,

des données sous peine de voir votre facture mobile crever le plafond... Sachez en revanche que la puce GPS peut librement être utilisée; ne vous privez donc pas d'utiliser l'application Plans de votre iPhone, afin de vous repérer dans des rues qui vous sont inconnues.

DEUX QUESTIONS A ...

Maître Bensoussan
Avocat spécialisé
en technologies numériques

1 Peut-on annuler un séjour réservé en ligne ?

Non, car selon la Cour de cassation, les dispositions du Code de la consommation sont sans ambiguïté : «le droit de rétractation de sept jours prévu à l'article L. 121-20 n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, quel que soit le mode de conclusion du contrat dont celles-ci

sont l'objet, et notamment en cas de conclusion par la voie électronique» (Cass. civ. 25-11-2010).

2 Que faire si la réalité ne correspond pas à l'offre en ligne ?

En cas de non-conformité flagrante, vous avez la possibilité de porter plainte pour publicité mensongère (art. L 121-1



Code de la consommation), auprès du procureur de la République, ou encore de saisir la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (site de la DGCCRF : www.economie.gouv.fr/dgccrf/).

Profitez des guides complets et... gratuits

Sur mobile ou sur iPad, nous vous recommandons tout particulièrement d'installer l'application TripAdvisor. Reposant sur plus de 60 millions d'avis, cette application vous permet de planifier au mieux votre séjour en préparant par exemple des sorties au restaurant ou des visites de musée. Dans le même ordre d'idée, les guides de voyage mTrip constituent de formidables solutions pour ne pas perdre de temps sur place. Développés sur plus de trente destinations, ces guides vous permettent de saisir les dates de votre séjour et vos affinités générales ; ils calculent dès lors et automatiquement des programmes personnalisés quotidiens, tout en optimisant vos déplacements. Dernier domaine dans lequel les applications mobiles excellent : la préparation de votre séjour d'un point de vue pratique. Avec Bagage Malin (0,79 euros l'application) par exemple, vous réalisez au mieux